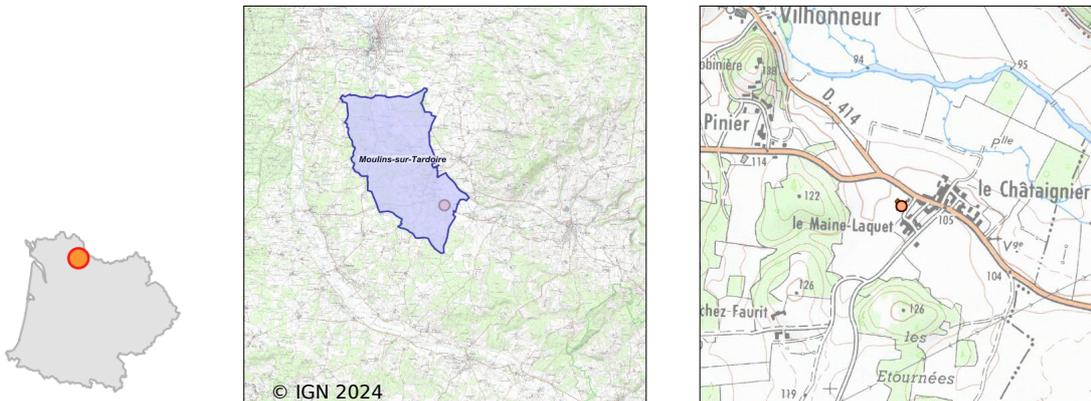


Système d'assainissement 2022

VILHONNEUR (Maine laquet)

Réseau de type Séparatif



Station : VILHONNEUR (Maine laquet)

Code Sandre	0516406V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE MOULINS-SUR-TARDOIRE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	avril 1990
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire décantation (Décanteur Primaire)
Capacité	15 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	1 Kg/j
Charge nominale DCO	2 Kg/j
Charge nominale MES	1 Kg/j
Débit nominal temps sec	3 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	499 770, 6 511 564 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Systeme de collecte

Présence d'aucun poste sur le reseau de collecte.

Arrivée gravitaire des eaux usées en entrée de station. Le volume journalier ne peut pas être estimé.

Station d'épuration

Résultats analytiques :

L'effluent traité est infiltré dans le sol via un système d'épandage. Il n'est pas possible de contrôler la qualité de l'effluent traité.

Fonctionnement et exploitation de la station :

L'ouvrage est vétuste.

Le regard de répartition est très dégradé. La répartition n'est plus égale entre les drains, certains ne sont plus alimentés.

Les drains de lépandage ne montrent pas de signe de colmatage.

Une convention a été signée par la commune de Moulin sur Tardoire afin de confier une mission d'assistance technique (à l'exploitation des systèmes de traitement et du reseau d'assainissement) à la SAUR. Cette convention a pris effet le 15 octobre 2022 et est conclue pour une durée de 5 ans.

Dans cette convention, il est notamment indiqué que la SAUR sera chargée de nettoyer une fois par mois le regard de répartition.

Lors de la visite de septembre, il a été constaté que beaucoup de orties se développaient sur le site.

Préconisations de Charente Eaux :

Rénover ou remplacer le regard de répartition.

Nettoyer ce regard une par mois afin de lever les dépôts responsables également de la mauvaise répartition.

Faucher, puis évacuer les orties qui se développent sur le site de la station (ne pas faucher la surface des épandages avec un tracteur mais avec un engin plus léger comme utilisé sur la station du Bourg).

Evacuer la terre tombée dans les regards de collecte.

Impact milieu récepteur :

Infiltration de l'effluent traité dans le sol via le système d'épandage.

Sous produits

Lors de chaque visite, la fosse contenait de l'eau claire sur la totalité de sa hauteur, soit 2,30 mètres comme lors de l'année 2021.

Charente Eaux rappelle que la fosse doit être vidangée en fonction de la quantité de boue, soit 60% du volume de boue. Il est nécessaire de laisser environ 5 à 10% de volume de boue afin de relancer la biomasse de la fosse.

La vidange de la fosse n'est donc pas à réaliser annuellement.

Lors d'une vidange, une analyse des boues évacuées devra être effectuée et Charente Eaux souhaite une copie du bon de vidange afin de connaître la destination et la quantité des boues évacuées.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	1,2 m3/j	40 %			1,2 m3/j	
DBO5	0,4 Kg/j	37 %	308 mg/l	35 %	0,2 Kg/j	200 mg/l
DCO	0,9 Kg/j	45 %	750 mg/l	36 %	0,6 Kg/j	480 mg/l
MES	0,4 Kg/j		320 mg/l	61 %	0,2 Kg/j	125 mg/l
NGL	0,1 Kg/j		83 mg/l	0 %	0,1 Kg/j	83 mg/l
NTK	0,1 Kg/j		83 mg/l	10 %	0,1 Kg/j	75 mg/l
PT	0 Kg/j		8,3 mg/l	0 %	0 Kg/j	8,3 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516406V002>